

Étant donné que le Canada produit moins de la moitié de sa consommation totale de viande de mouton, ce qui est dû en grande partie au fait que le droit d'importation sur ce produit n'est que d'un cent et demi par livre, alors qu'il est de trois cents par livre pour le boeuf, le ministre compte-t-il faire quelque chose pour cette industrie désavantagée, c'est-à-dire encourager les producteurs canadiens en élevant le droit d'importation ou en accordant des primes à la fabrication de laine?

**M. l'Orateur:** Je pense que le ministre peut répondre brièvement à cette question. Il me semble toutefois qu'il s'agit plutôt d'une démarche ou d'une suggestion.

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Je peux répondre très brièvement, monsieur l'Orateur. Il y a quelque temps, nous avons envisagé l'adoption de certaines méthodes et structures de commercialisation plus efficaces, afin que les éleveurs d'agneaux eux-mêmes puissent obtenir une part beaucoup plus élevée qu'à l'heure actuelle, d'un marché canadien fort et prospère.

**M. R. E. McKinley (Huron):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Étant donné les nombreuses instances que reçoivent les députés des éleveurs et des producteurs de moutons, le gouvernement va-t-il rétablir les versements de l'Office de stabilisation aux producteurs de moutons, à l'égard de la laine?

**L'hon. M. Olson:** Monsieur l'Orateur, j'ai dit à maintes reprises à la Chambre qu'il y avait beaucoup plus de chances d'augmenter les recettes des producteurs en améliorant la structure du marché.

#### LE GROUPEMENT DES FERMES—LA REPRISSE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné que le ministre de l'Agriculture du Manitoba lui a demandé de se réunir avec les provinces afin de rouvrir les négociations relatives au programme de regroupement des fermes qu'il leur avait proposé auparavant et qu'elles avaient refusé, le ministre a-t-il l'intention de se réunir avec les provinces, avant de prendre des mesures unilatérales?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, j'ai envoyé il y a plusieurs jours une invitation à chacune des provinces afin d'essayer de négocier un accord administratif à l'égard de ce programme, et pour autant que je sache, le Manitoba n'y a pas encore répondu.

#### LES PENSIONS

##### LES RUMEURS D'ANNULATION DES PENSIONS AUX AVEUGLES RÉALISANT DES PROJETS D'INITIATIVE LOCALE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Est-il en mesure de faire quelque chose pour les aveugles que l'on encourage à travailler à des projets d'initiative locale, en ce qui concerne la protection de leur situation du point de vue des allocations aux aveugles et autres pensions, dont nous apprenons maintenant qu'ils risquent de les perdre? Je crois que le ministre a reçu des instances de la région d'Halifax à ce sujet.

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je vais me renseigner sur les instances dont parle le député. Je pourrais préciser, toutefois, que je ne vois pas le problème en ce qui concerne les allocations aux aveugles. Cette question relève plutôt du Régime d'assistance publique du Canada—je veux parler des accords de partage des frais conclus avec les provinces, et qui sont administrés par elles—et on demande une justification des ressources. Je dirais que les instances de ce genre devraient être présentées à la province en cause.

\* \* \*

#### LA MAIN-D'ŒUVRE

##### LA FERMETURE DU CENTRE D'APPRENTISSAGE DE POINT EDWARD—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, j'ai attendu pour poser cette question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration mais, malheureusement, la maladie le retient loin de la Chambre. Aussi la poserai-je au ministre suppléant que je sais parfaitement capable d'y répondre. Mais, comme je ne m'attends pas qu'il puisse me répondre tout de suite, j'aimerais qu'il note ma question. Étant donné que le récent rapport soumis au Comité conjoint de planification de la province de la Nouvelle-Écosse et du ministre de l'Expansion économique régionale a recommandé la fermeture du centre d'apprentissage de Point Edward, et vu les inconvénients dont cette mesure serait la cause pour les futurs stagiaires du Cap-Breton et ses répercussions sur la région, le ministre pourrait-il informer la Chambre que, s'il n'en tient qu'au gouvernement, le centre ne sera pas fermé, rassurant ainsi les personnes que ce rapport a remplies d'inquiétude?

**L'hon. Martin P. O'Connell (ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je songerai volontiers à cette question. A première vue, il n'appartiendrait pas au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de déterminer l'opportunité de maintenir ce centre. Cela relèverait d'un autre ministère, mais j'étudierai la question que me pose le député.